

LP Métiers de l'industrie : Conception de produits industriels

Code diplôme Ministère du travail : 25022025

CFA UNION
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX
Tél : 01.69.15.35.17 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4-5
- Modalités d'organisation de la formation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.6-7
- Durée de la formation	P.7
Programme simplifié de la formation	P.8
Le calendrier de la formation	P.9
Les moyens	P.10-11
Fiche RNCP	P.12-19

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Laurent PIERRE
laurent.pierre@universite-paris-saclay.fr

Nabil ANWER
Tél : 01.41.24.11.84 / nabil.anwer@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Christiane ARGENTIN
Tél : 01.41.24.11.33 / christiane.argin@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation :
IUT de Cachan – 9 avenue de la division Leclerc – 94230 CACHAN

• Contacts CFA

Conseiller formation : gestionnaire contrat d'apprentissage

Sylvie CYPRIEN ☎ 01.69.15.56.21
✉ sylvie.cyprien@cfa-union.org

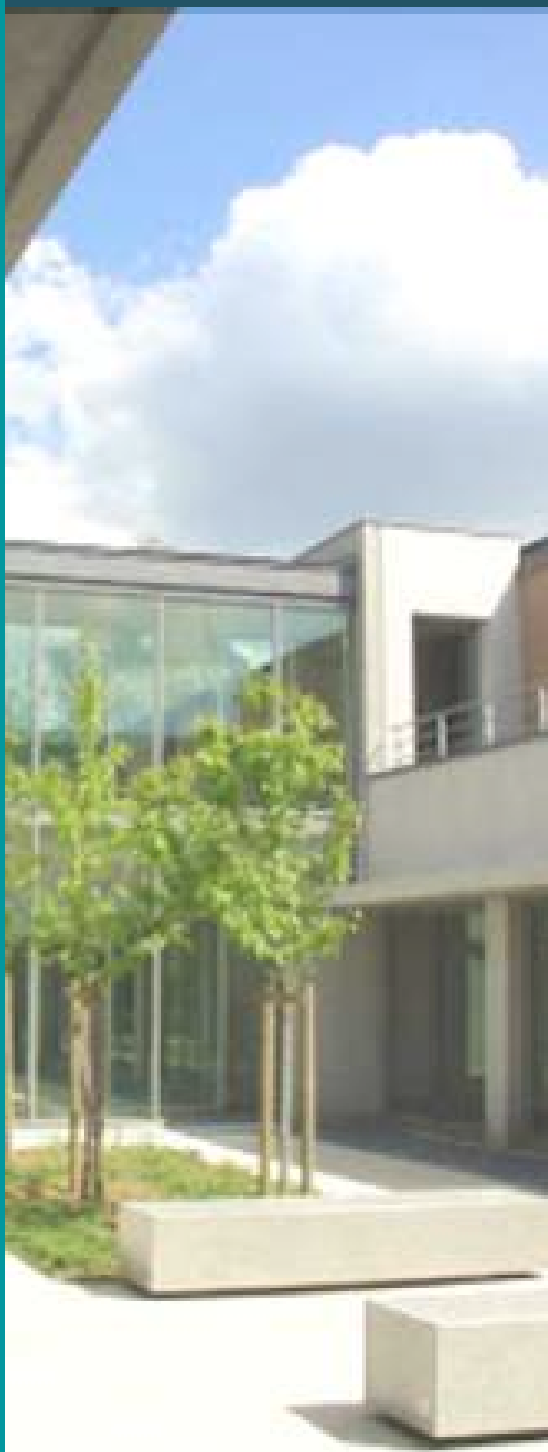
Service financier : ☎ 01.69.15.35.24 / 06
Hanane AABOU ✉ hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap : ☎ 01.69.15.56.32
Anna TOTH ✉ anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay – bâtiment 640 –
91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



Date de la formation :

Du vendredi 09 septembre 2022 au vendredi 08 septembre 2023

Date de la rentrée universitaire :

Vendredi 09 septembre 2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un BTS CPI, CIM, IPM, CPRP, d'un DUT GMP, d'un L2 scientifique ou équivalent.

Admission sur dossier et entretiens de motivation

➤ Objectifs de la formation :

L'intermédiaire entre le bureau d'études et la production, cette formation élargit les compétences acquises en BAC+2 des domaines de la conception et de la production mécanique, en permettant aux auditeurs de maîtriser l'outil CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur), tout en assurant la mise en œuvre de méthodologies adéquates.

Elle donne au professionnel les compétences nécessaires pour participer à l'élaboration complète d'un produit en relation avec tous les partenaires des études, des méthodes, de la fabrication et du service qualité.

Calcul : Pour dimensionner les pièces mécaniques, cette variante approfondit la modélisation mécanique des systèmes, le choix des matériaux, le calcul par éléments finis des contraintes et des vibrations.

Process : Pour assurer la maîtrise de la qualité géométrique des produits, cette variante donne une vue globale du cycle de conception et de réalisation d'un produit, en méthodes, en production, et au service qualité.

➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Mise en œuvre de méthodes de conception et de fabrication assistées par ordinateur
 - Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
 - Mise en œuvre de tests, d'essais et de contrôles en fabrication
 - Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
 - Assistance technique
-
- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique, de la physique, de l'électricité et de l'électronique pour concevoir et fabriquer un produit industriel

- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et à la fabrication de produits et systèmes industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages
- Déterminer les cadences et les flux de production
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus de fabrication d'un produit en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité
- Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet, - - -
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

- UE 1 : Adaptation
Mathématiques, Technologie Mécanique, CAO
- UE 2 : Connaissances générales
Anglais, Communication, Gestion industrielle
- UE 3 : Modélisation Mathématiques et Informatique
Modélisation et traitement numérique de la géométrie, Statistiques et analyse des données, Informatique
- UE 4 : Ingénierie des Produits
Ingénierie de Conception, Spécification et vérification géométrique des produits, Matériaux
- UE 5 : Modélisation et Simulation des Produits
Dimensionnement et calcul EF, Rétro-Conception, Modélisation avancée
- UE 6 : Industrialisation des produits
Procédés de fabrication, Ingénierie de Production Assistée par Ordinateur, Métrologie et Qualité géométrique des Produits
- UE 7 : Projet
- UE 8 : Activité en entreprise 1
- UE 9 : Activité en entreprise 2

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

L'évaluation des étudiants ou apprentis se fait par contrôle continu des connaissances.

Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants et concerne toutes les disciplines, il peut s'effectuer sous différentes formes selon les matières. Les étudiants ou alternants ont droit, à leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien. En cas de contestation dûment argumentée, une demande écrite devra être formulée auprès de l'enseignant concerné dans les huit jours ouvrables après la communication des résultats.

Maquette de la formation

Les matières sont regroupées entre elles pour former des Unités d'Enseignement (UEs).

Les différentes UEs forment à leur tour des Blocs de Connaissances et Compétences (BCCs).

Attribution du Diplôme

La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Le diplôme de licence professionnelle est décerné aux étudiants ou alternants qui ont satisfait toutes les conditions suivantes :

- avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 : moyenne pondérée des notes des différents BCCs
 - avoir les notes de tous les BCCs supérieures ou égales à 7
 - avoir une note supérieure ou égale à 10 au BCC de l'UE de stage et de l'UE de projet
- Les notes des BCCs sont définies comme la moyenne pondérée des notes des UEs les définissant.

Compensation

La compensation est possible au sein des UEs et au sein des BCCs :

- un BCC peut être compensé si sa note est supérieure ou égale à 7 et si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10
- le BCC de l'UE de stage et de l'UE de projet ne peut être compensé
- les UEs au sein d'un même BCC se compensent sans note éliminatoire si la note du BCC (moyenne pondérée des UEs) est supérieure ou égale à 10

Obtention des unités d'enseignement et capitalisation

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note d'UE supérieure ou égale à 10.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens (ECTS) correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement.

Mentions

Il n'y a pas de mention pour le diplôme de licence professionnelle

➤ Durée de la formation

560 h /an

Programme simplifié de la formation

	Modules	Volume horaire
BCC 1 : Usage des outils de communication, des mathématiques et du numérique en conception		144h
UE 2 : Connaissances générales	Anglais	72h
	Communication	
	Gestion industrielle	
UE 3 : Modélisation Mathématiques et Informatique	Modélisation et traitement numérique de la géométrie	72h
	Statistiques et analyse des données	
	Informatique	
BCC 2 : Processus de conception et d'Ingénierie de produit		144h
UE 1 : Adaptation	Mathématiques	28h
	Technologie Mécanique	
	CAO	
UE 4 : Ingénierie des Produits	Ingénierie de Conception	116h
	Spécification et Vérification Géométrique des Produits	
	Matériaux	
BCC 3 : Processus de développement intégré de produit		152h
UE 5 : Modélisation et Simulation des Produits	Dimensionnement et calcul EF	76h
	Rétro-Conception	
	Modélisation avancée	
UE 6 : Industrialisation des Produits	Procédés de fabrication	76h
	Ingénierie de Production Assistée par Ordinateur	
	Métrologie et Qualité géométrique des Produits	
BCC 4 : Conduite et mise en œuvre d'un projet de développement de produit		120h
UE 7 : Projet	Projet - Développement de Produits Innovants	120h
UE 8 : Activité en Entreprise 1	Activité en entreprise	
UE 9 : Activité en Entreprise 2	Activité en entreprise	

Calendrier de la formation

Rentrée 2022-2023

Calendrier alternance - licence CINP			
	Robotique		
Rentrée	09 Sept. 2022		
12-sept	I.U.T.		
19-sept	I.U.T.		
26-sept	I.U.T.		
03-oct	I.U.T.		
10-oct	Entreprise		
17-oct	Entreprise		
07-nov	I.U.T.		
14-nov	I.U.T.		
21-nov	I.U.T.		
28-nov	I.U.T.		
05-déc	Entreprise		
12-déc	Entreprise		
02-janv	Entreprise		
09-janv	I.U.T.		
16-janv	I.U.T.		
23-janv	I.U.T.		
30-janv	I.U.T.		
06-févr	Entreprise		
13-févr	Entreprise		
06-mars	I.U.T.		
13-mars	I.U.T.		
20-mars	I.U.T.		
27-mars	I.U.T.		
03-avr	I.U.T.	Lundi 3 avril TOEIC (matin)	Vacances de printemps du 21/04 soir au 09/05 matin
10-avr	Entreprise		
17-avr	Entreprise	Semaine soutenances (modifiable)	A cette formation académique se rajoutent deux journées de soutenances (indiquées dans le calendrier) auxquelles tous les apprentis doivent assister.
...	Entreprise		
05-juin	Entreprise		
12-juin	Entreprise		
19-juin	Entreprise		
...	Entreprise		
04-08 sept	Soutenance	Soutenances Mardi 05 sept. 2023 Fin des LP Vendredi 08 sept. 2023	Ces soutenances ont lieu au centre de formation pendant les périodes "entreprise". Les autres jours des semaines identifiées "Soutenance" sont passés au sein de l'entreprise.
	Entreprise		
1/2 Journée d'accueil			
La formation académique totalise 560 heures, réparties sur 17 semaines d'enseignement			
Vacances de Toussaint du 21/10 soir au 07/11			
Paris-Créteil-Versailles : Zone C			
Vacances de Noël du 16/12 soir au 03/01 matin			
Vacances d'hiver du 17/02 soir au 06/03 matin			

➤ **L'équipe pédagogique**

Liste sur demande

➤ **Moyens mis à disposition :**

Toutes les salles d'enseignement propres au Département sont équipées d'un rétroprojecteur et/ou d'un vidéo projecteur. Les salles dédiées aux langues et à la communication possèdent un téléviseur avec magnétoscope et lecteur DVD. Tous les PC sont connectés en réseau et les étudiants possèdent tous un compte individuel accessible de tous les postes grâce à plusieurs serveurs.

CAO : 150 PC avec Solid Edge, TopSolid et Catia V5

L'IUT dispose d'un parc informatique de 560 PC dédiés à la pédagogie. Les logiciels utilisés sont très divers : bureautique, plateforme pédagogique, enseignement des langues, calcul scientifique, programmation et langages (C++, Visual basic), CFAO-DAO, CAO électronique, labview...

Tous les jeunes ont accès à un Environnement Numérique de Travail. Les technologies de l'information sont très présentes dans nos enseignements.

AUTORITE RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITE DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
	l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université, Recteur de l'Académie, chancelier des universités; Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

220 Spécialités pluritechnologiques des transformations, 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite, 251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en œuvre de méthodes de conception et de fabrication assistées par ordinateur
- Mise en œuvre des méthodes de gestion de projet technique et de gestion de production dans un objectif d'optimisation et d'amélioration des procédés
- Mise en œuvre de tests, d'essais et de contrôles en fabrication
- Encadrement d'équipes d'opérateurs et de techniciens
- Assistance technique

- Mobiliser les concepts fondamentaux de la mécanique, de la physique, de l'électricité et de l'électronique pour concevoir et fabriquer un produit industriel
- Maitriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et à la fabrication de produits et systèmes industriels
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier de fabrication, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants
- Définir les techniques à utiliser ainsi que les outillages
- Déterminer les cadences et les flux de production
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration

des procédés (MSP, plans d'expérience, AMDEC) pour optimiser et superviser les processus de fabrication d'un produit en termes de coûts-délais-qualité-quantité-sécurité

- Définir les essais ; analyser et exploiter les résultats des mesures et tests
- Assurer le suivi de production, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel, assurer le contrôle qualité et le respect des normes et réglementations

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

C-22.2 : Fabrication de produits en plastique

C-25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements

C-28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.

C-29 : Industrie automobile

- Chargé de projet en conception / fabrication de produits industriels (mécanique, plasturgie, automatismes...)

- Assistant chef de produit

- Technicien supérieur essais et tests

- Assistant responsable d'industrialisation et de production

- Assistant responsable de projets d'études

- Assistant responsable contrôle - qualité- fiabilité

- Dessinateur d'exécution en électricité

- Dessinateur d'études en électricité

- Conseiller méthodes en industrie

- Assistant technique d'ingénieur de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

- H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques
- H1203 : Conception et dessin produits mécaniques
- H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation
- H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Les modalités de la certification permettent de valider les compétences via l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
		OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie			X
Accessible en Polynésie Française			X
LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS		ACCORDS EUROPEENS OU INTERNATIONAUX	

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence
- **Arrêté du 22 janvier 2014**, fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- **Arrêté du 22 janvier 2014**, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Université d'Angers, arrêté du : 17/07/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université du Maine, arrêté du : 03/07/2017 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 15/07/2015 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 01/06/2016 Université de Montpellier, arrêté du : 27/07/2015 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 26/06/2016 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis, arrêté du : 03/07/2015 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université d'Angers](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université Grenoble Alpes](#)

[Université du Maine](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Limoges](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université Paris-Sud - Paris 11](#)

[Université Rennes 1](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :